






Approvisionnement en gaz naturel au Québec

Programmes de subventions pour l'efficacité énergétique

Parce que l'efficacité énergétique est au coeur de ses préoccupations, Gaz Métro propose plusieurs programmes d'aide financière aux nouvelles implantations industrielles. Ces programmes ont pour objectif d'aider les clients à consommer moins et mieux, par la mise en place de technologies et de procédés efficaces.

NOM DU PROGRAMME	DESCRIPTION	MONTANT ACCORDÉ
 Nouvelle construction efficace	Encourage la construction de bâtiments écoénergétiques (13 % plus efficaces sur le plan énergétique que la norme ASHRAE 90.1-2007).	Jusqu'à concurrence de 275 000 \$
 Préchauffage solaire	Aide au déploiement de technologies de préchauffage de l'air de ventilation par l'énergie solaire. Potentiel d'augmentation de la température de l'air neuf entre 5 et 30 °C.	Jusqu'à concurrence de 200 000 \$
 Implantation de mesures d'économie	Vise l'implantation de mesures favorables à l'efficacité énergétique. Voici quelques exemples de mesures d'économie : <ul style="list-style-type: none"> • Récupération de chaleur; • Optimisation du réseau de vapeur; • Optimisation de chaufferie. 	Jusqu'à concurrence de 175 000 \$
 Appareils efficaces	Encourage l'achat et l'installation d'appareils efficaces. Montant variable en fonction de la marque, du modèle, de la capacité et de l'efficacité.	Jusqu'à concurrence de 25 000 \$
 Étude de faisabilité	Permet d'obtenir des conseils personnalisés pour la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique : <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de masse et d'énergie; • Identification de mesures d'économie; • Comparaison de faisabilité et de rentabilité; • Proposition d'une priorisation d'implantation de mesures. 	Jusqu'à concurrence de 20 000 \$



Conditions d'admissibilité pour nos programmes*

- Être un client de Gaz Métro ou en voie de le devenir;
- Optimiser la consommation de gaz naturel;
- Avoir une période de retour sur investissement minimum d'un an;
- Démontrer les économies au moyen de calculs réalisés par un ingénieur membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec (pour certains de ces programmes).

* D'autres conditions peuvent s'appliquer.

Pour plus d'informations
ventesgrandesentreprises@gazmetro.com
gazmetro.com/nouvellesindustries